



COMMUNE
DE
DRINCHAM

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE

DU

30 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Luc Waymel, maire.

Le Conseil a pris connaissance des rapports d'activité du SIROM.

Une motion a été prise à l'unanimité. Elle concerne la réorganisation du réseau de la Direction des Finances Publiques, les perceptions notamment.

Il a été décidé de ne pas reconduire le contrat à durée déterminée de l'agent polyvalent.

L'assemblée donne un avis favorable à l'adhésion de syndicats et de communes à Noréade sur les diverses compétences exercées autour de l'eau, la production et la distribution d'eau, la défense extérieure contre l'incendie, l'assainissement.

Des travaux sur la hotte de la cuisine de la salle polyvalente doivent être entrepris prochainement. Le coût est de l'ordre de 1400 €.

Les travaux concernant le cheminement piétonnier le long su Loowegh Straete devraient démarrer en octobre par la rénovation du réseau des eaux pluviales.

Suite au vol de panneau de limitation de tonnage sur la voie Mersche Straete, la commune va procéder à leur remplacement par le biais de la CCHF. Est évoqué l'état de la voirie communale et notamment la Speel Straete. Il conviendra également d'alerter un riverain de la Broucke Straete sur l'obligation à procéder à l'élagage des haies et arbres de hautes tiges.

Concernant la CCHF, le projet de territoire est à l'étude. Le maire invite les conseillers à s'inscrire et se répartir sur les ateliers thématiques.

La cérémonie de dénomination de la salle polyvalente aura lieu le samedi 5 octobre à 19 h, à la suite de la remise des prix des maisons fleuries et de la remise de médaille d'honneur du travail à Madame Sylvie Richet.